

Commune de
Châteaufort

Département des Yvelines

19, place Saint-Christophe - 78117 Châteaufort - Tel : 01 39 56 76 76 - accueil@mairie-chateaufort78.fr

Plan Local d'Urbanisme



LISTE ET FICHES DES CONTRAINTES

7.1

- ▶ Prescription de la révision du Plan Local d'Urbanisme le 14 avril 2008
- ▶ Arrêt du projet le 3 juillet 2013
- ▶ Dossier soumis à enquête publique du 8 novembre au 9 décembre 2013
- ▶ Plan Local d'Urbanisme approuvé le 19 mars 2014

Vu pour être annexé à la
délibération du conseil municipal
du 19 mars 2014

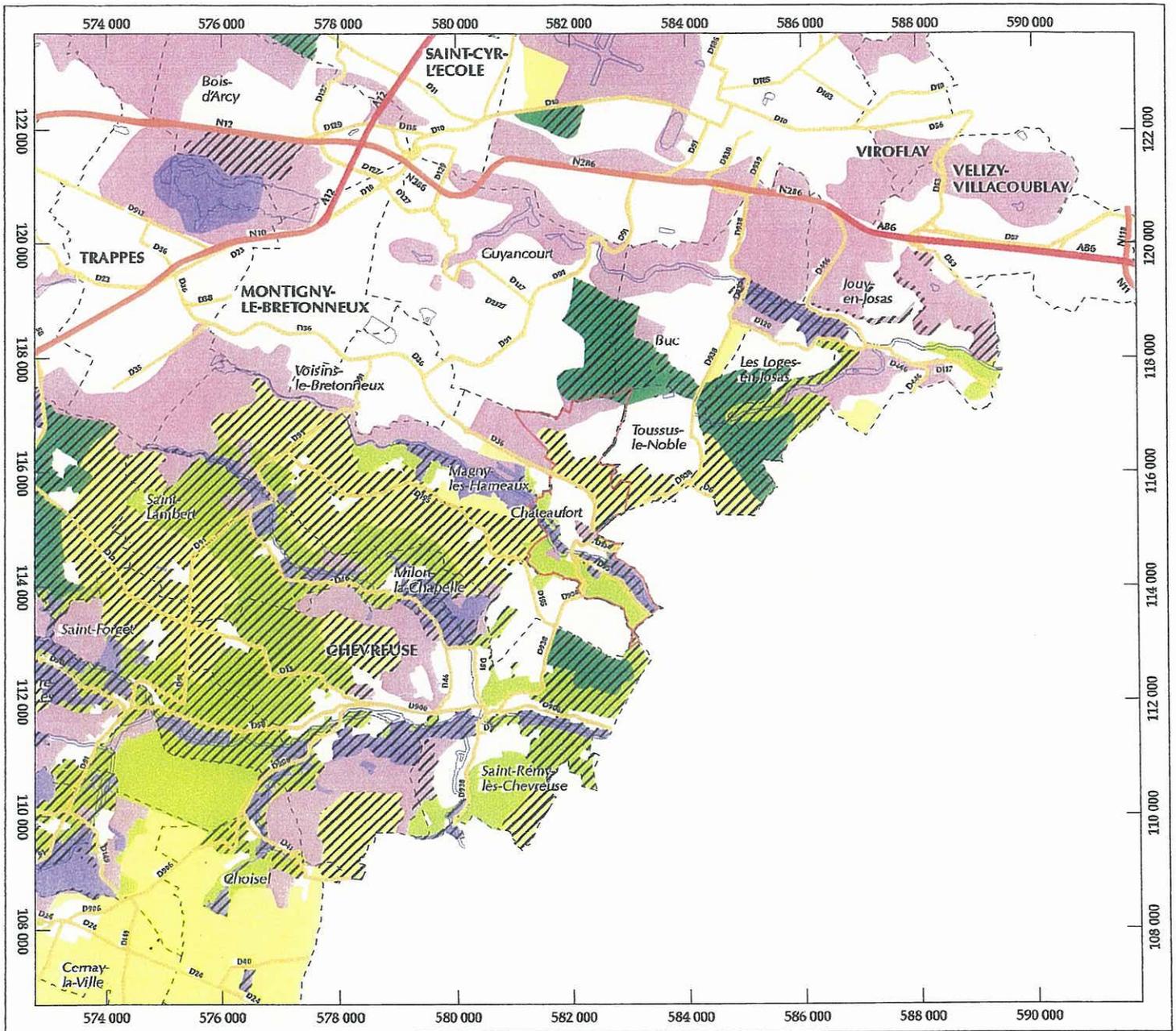
approuvant
le plan local d'urbanisme de
la commune de Châteaufort
Le Maire,

PHASE :

Approbation

Liste et fiches des contraintes

1. Schéma départemental des espaces verts (délibération du Conseil Général du 16 avril 1999)
2. Zonages réglementaires existants au titre de la protection pour l'environnement
3. Arrêté portant désignation du site Natura 2000 « Massif de Rambouillet et zones humides proches »
4. ZNIEFF : Vallée de la Mérantaise
5. Domaine d'Ors
6. Zones de préemption du Département des Yvelines créées au titre des Espaces Naturels Sensibles
7. Arrêté préfectoral relatif au classement acoustique des infrastructures de transport terrestre et à l'isolement acoustique des bâtiments dans les secteurs affectés par le bruit
8. Itinéraires du schéma des circulations douces du Parc Naturel Régional
9. Schéma Départemental de la Randonnée pédestre (délibération de la commission permanente du 25 novembre 1999)
10. Itinéraires de randonnée
11. Etat de reconnaissance des sentes et des chemins ruraux (2004)



C:\WORKSPACE\M\APPL\AML\GPO\100SDEN99NEOT-143.AML

composition du Mercredi 23 Novembre 2005

© Conseil Général des Yvelines (DAU / PE / SEN / S.I.G.) - 2005

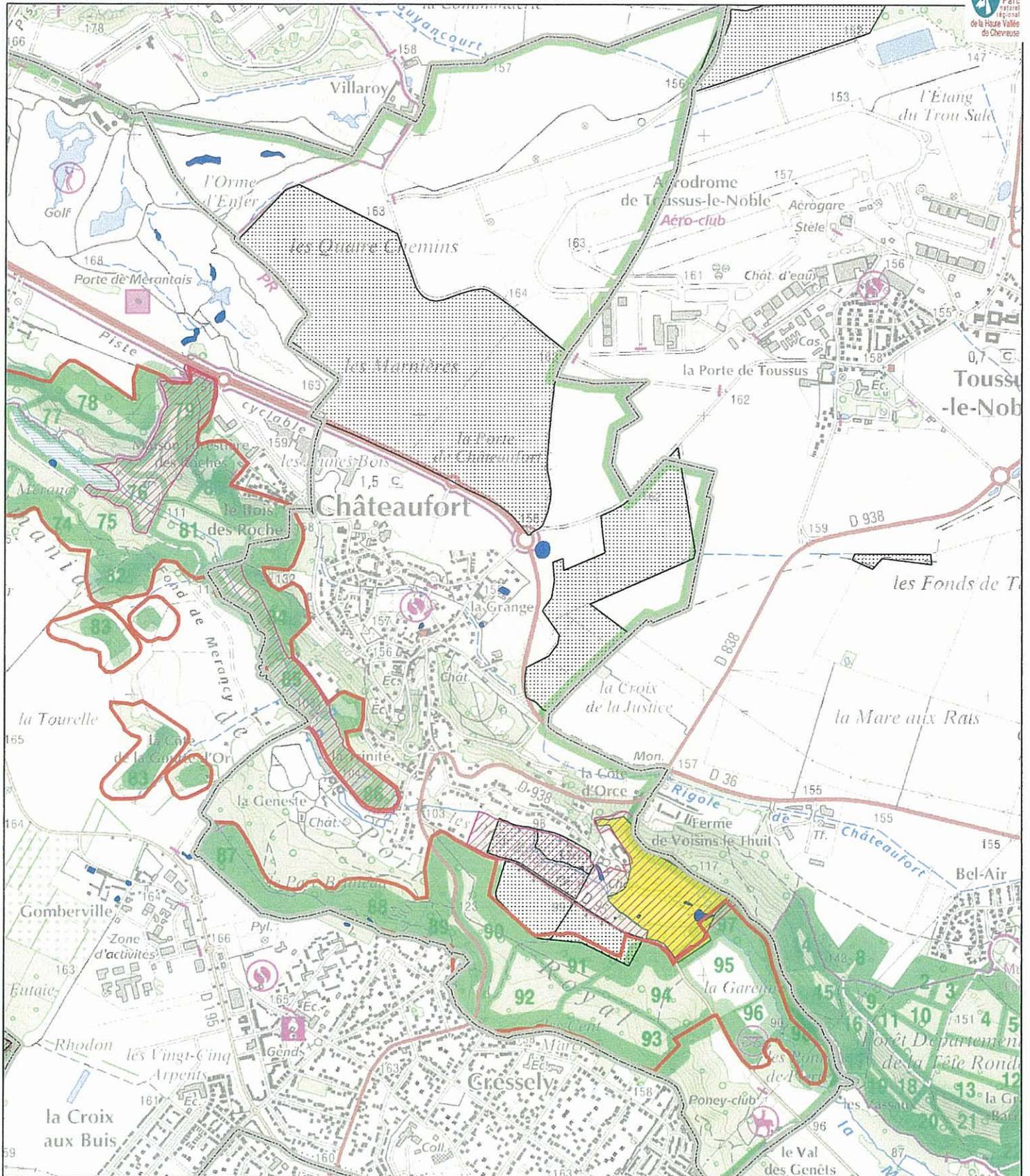
Plan de situation



Échelle: 1/100.000



-  Coupure verte et maîtrise des fronts urbains
-  Espace d'intérêt paysager
-  Espace agricole
-  Espace à vocation de loisirs
-  Espace d'intérêt écologique
-  Principaux flux écologiques
-  Secteur stratégique



Légende

- ZNIEFF deuxième génération (réactualisées en 2004)
- Espaces Naturels acquis par le CG 78 au titre des ENS
- Réserve Naturelle Régionale du Domaine d'Ors
- Site Natura 2000 - Directive oiseaux
ZPS n° FR1112011 - Massif de Rambouillet et zones humides proches
- Limites de communes

Fond IGN Scan25
Sources : Données PNR de la Haute Vallée de Chevreuse, CG 78, DIREN Ile de France - SIG PNR/IVC - Octobre 2008

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Arrêté portant désignation du site Natura 2000 MASSIF DE RAMBOUILLET ET ZONES HUMIDES PROCHES

(zone de protection spéciale)

NOR : DEV N 06 50 27 2 A

La ministre de l'écologie et du développement durable,

Vu la directive 79/409/CEE du Conseil du 2 avril 1979 modifiée concernant la conservation des oiseaux sauvages, notamment son article 4 et son annexe I ;

Vu le code de l'environnement, notamment le II et le III de l'article L. 414-1, et les articles R. 414-2, R. 414-3, R. 414-5 et R. 414-7 ;

Vu l'arrêté du 16 novembre 2001 relatif à la liste des espèces d'oiseaux qui peuvent justifier la désignation de zones de protection spéciale au titre du réseau écologique européen Natura 2000 selon l'article L. 414-1-II (1^{er} alinéa) du code de l'environnement ;

Vu les avis des communes et des établissements publics de coopération intercommunale concernés ;

Arrête :

Art. 1^{er} - Est désigné sous l'appellation « site Natura 2000 MASSIF DE RAMBOUILLET ET ZONES HUMIDES PROCHES » (zone de protection spéciale FR1112011) l'espace délimité sur les treize cartes au 1/25000 ci-jointes, s'étendant sur une partie du territoire des communes suivantes :

1° Dans le département des Yvelines : Auffargis, La Boissière-École, Bourdonné, Les Bréviaires, Bullion, La Celle-les-Bordes, Cernay-la-Ville, Châteaufort, Clairefontaine-en-Yvelines, Condé-sur-Vesgre, Dampierre-en-Yvelines, Les Essarts-le-Roi, Gambaiseuil, Gazeran, Grosrouvre, Hermeray, Lévis-Saint-Nom, Magny-les-Hameaux, Le Mesnil-Saint-Denis, Les Mesnuls, Montigny-le-Bretonneux, Le Perray-en-Yvelines, Poigny-la-Forêt, Rambouillet, Rochefort-en-Yvelines, Saint-Forget, Saint-Lambert, Saint-Léger-en-Yvelines, Saint-Rémy-l'Honoré, Senlisse, Sonchamp, Trappes, Vieille-Église-en-Yvelines, Voisins-le-Bretonneux, Élancourt ;

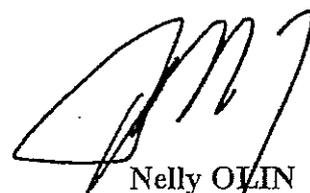
2° Dans le département de l'Essonne : Angervilliers.

Art. 2 - La liste des espèces d'oiseaux justifiant la désignation du « site Natura 2000 MASSIF DE RAMBOUILLET ET ZONES HUMIDES PROCHES » figure en annexe au présent arrêté.

Cette liste ainsi que les cartes visées à l'article 1^{er} ci-dessus peuvent être consultées aux préfectures des Yvelines, de l'Essonne, à la direction régionale de l'environnement d'Ile-de-France, ainsi qu'à la direction de la nature et des paysages au ministère de l'écologie et du développement durable.

Art. 3 - Le directeur de la nature et des paysages est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 25 AVR. 2006.


Nelly OZIN

Annexe

A l'arrêté de désignation du site Natura 2000 FR1112011 MASSIF DE RAMBOUILLET ET
ZONES HUMIDES PROCHES
(zone de protection spéciale)

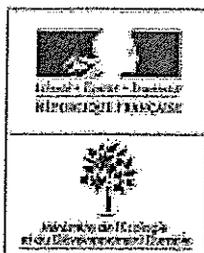
Liste des espèces d'oiseaux justifiant cette désignation

1 - Liste des espèces d'oiseaux figurant sur la liste arrêtée le 16 novembre 2001 justifiant la désignation du site au titre de l'article L.414-1-II (1^{er} alinéa) du code de l'environnement

A026	Aigrette garzette	<i>Egretta garzetta</i>
A246	Alouette lulu	<i>Lullula arborea</i>
A132	Avocette élégante	<i>Recurvirostra avosetta</i>
A094	Balbusard pêcheur	<i>Pandion haliaetus</i>
A022	Blongios nain	<i>Ixobrychus minutus</i>
A072	Bondrée apivore	<i>Pernis apivorus</i>
A082	Busard Saint-Martin	<i>Circus cyaneus</i>
A084	Busard cendré	<i>Circus pygargus</i>
A081	Busard des roseaux	<i>Circus aeruginosus</i>
A021	Butor étoilé	<i>Botaurus stellaris</i>
A131	Echasse blanche	<i>Himantopus himantopus</i>
A224	Engoulevent d'Europe	<i>Caprimulgus europaeus</i>
A027	Grande Aigrette	<i>Ardea alba</i>
A196	Guifette moustac	<i>Chlidonias hybridus</i>
A197	Guifette noire	<i>Chlidonias niger</i>
A029	Héron pourpré	<i>Ardea purpurea</i>
A119	Marouette ponctuée	<i>Porzana porzana</i>
A229	Martin-pêcheur d'Europe	<i>Alcedo atthis</i>
A073	Milan noir	<i>Milvus migrans</i>
A176	Mouette mélanocéphale	<i>Larus melanocephalus</i>
A238	Pic mar	<i>Dendrocopos medius</i>
A236	Pic noir	<i>Dryocopus martius</i>
A338	Pie-grièche écorcheur	<i>Lanius collurio</i>
A193	Sterne pierregarin	<i>Sterna hirundo</i>

2 - Liste des autres espèces d'oiseaux migrants justifiant la désignation du site au titre de l'article L.414-1-II (2^{ème} alinéa) du code de l'environnement

aucune espèce mentionnée



Direction Régionale de l'Environnement
ILE-DE-FRANCE
BASSIN SEINE-NORMANDIE



PREFECTURE DES YVELINES

Réseau européen d'espaces naturels
NATURA 2000

Site proposé au titre de la directive « Oiseaux »

« MASSIF DE RAMBOUILLET ET ZONES HUMIDES PROCHES »
N° FR112011

Date de proposition du site à la Commission européenne :
Avril 2006



PRESENTATION DU SITE

Le massif de Rambouillet et ses zones humides proches possèdent un intérêt ornithologique de première importance. De nombreuses espèces d'oiseaux, rares et menacées, s'y reproduisent ou y stationnent lors des haltes migratoires. Cette diversité s'explique par la présence d'une mosaïque importante de milieux (landes, pelouses, futaies âgées, parcelles en régénération, mares, étangs....).

La forêt en elle même abrite des espèces d'intérêt patrimonial telle que la Bondrée apivore (une vingtaine de couples), ou encore les Pics noirs et Pics mars, ainsi que l'Engoulevent d'Europe, l'Alouette lulu ou la pie-grièche écorcheur.

Les zones humides quant à elles, permettent la reproduction d'espèces menacées à l'échelle européenne telles que le Blongios nain et le Busard des roseaux.

Le domaine vital des espèces à grand rayon d'action (rapaces) associé à la répartition très étendue des espèces visées aux annexes 1 et 2 de la directive nécessitent la définition d'un vaste périmètre. Il est, en effet, essentiel de préserver les continuités écologiques, d'éviter la fragmentation des habitats et de permettre une évolution viable des populations d'oiseaux concernées.

Tableaux récapitulatifs des oiseaux présents sur le site :

Espèces de l'annexe I de la directive nicheuses sur le site :

Nom commun	Nom scientifique
Blongios nain	<i>Exobrychus minutus</i>
Bondrée apivore	<i>Pernis apivorus</i>
Busard des roseaux	<i>Circus aeruginosus</i>
Busard Saint-Martin	<i>Circus cyaneus</i>
Engoulevent d'Europe	<i>Caprimulgus europaeus</i>
Martin-pêcheur d'Europe	<i>Alcedo atthis</i>
Pic noir	<i>Dyocopus martius</i>
Pic mar	<i>Dendrocopos medius</i>
Alouette lulu	<i>Lullula arborea</i>
Pie-grièche écorcheur	<i>Lanius collurio</i>

espèces de l'annexe II de la directive Habitats nicheuses sur le site :

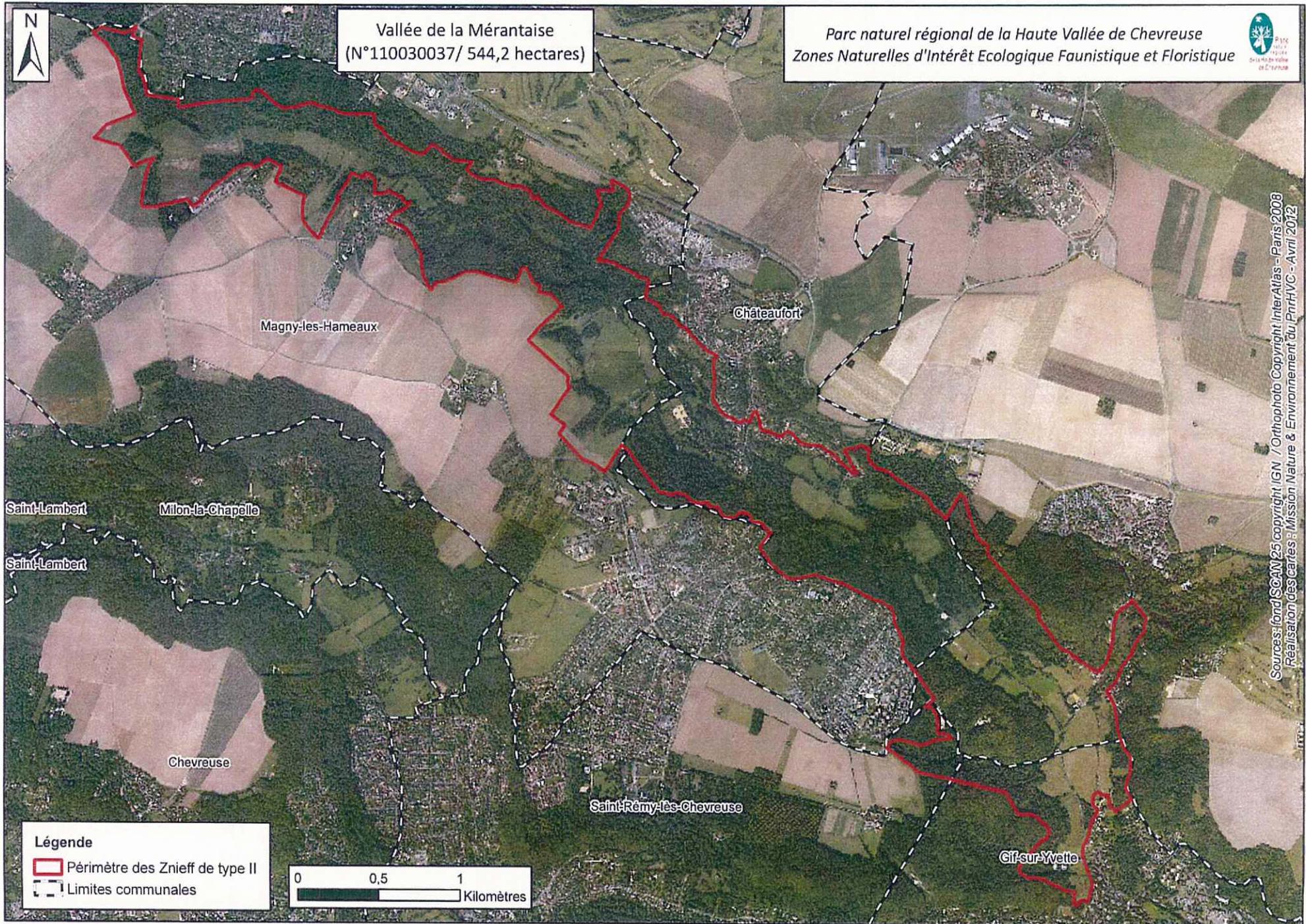
Nom commun	Nom scientifique
Sarcelle d'hiver	<i>Anas crecca</i>
Fuligule milouin	<i>Aythya ferina</i>
Fuligule morillon	<i>Aythya fuligula</i>
Râle d'eau	<i>Rallus aquaticus</i>
Bécasse des bois	<i>Scolopax rusticola</i>

TABLEAUX SYNTHETIQUES DU SITE

Région :	Ile-de-France	
Département(s) :	78	
Communes :	<ul style="list-style-type: none"> <li style="width: 50%;">• Angervilliers <li style="width: 50%;">• Les Essarts-le-Roi <li style="width: 50%;">• Auffargis <li style="width: 50%;">• Les Mesnuls <li style="width: 50%;">• Bonnelles <li style="width: 50%;">• Lévis-Saint-Nom <li style="width: 50%;">• Bourdonné <li style="width: 50%;">• Magny-les-Hameaux <li style="width: 50%;">• Bullion <li style="width: 50%;">• Montigny-le-Bretonneux <li style="width: 50%;">• Cernay-la-Ville <li style="width: 50%;">• Poigny-la-Forêt <li style="width: 50%;">• Clairefontaine-en-Yvelines <li style="width: 50%;">• Rambouillet <li style="width: 50%;">• Condé-sur-Vesgre <li style="width: 50%;">• Rochefort-en-Yvelines <li style="width: 50%;">• Dampierre-en-Yvelines <li style="width: 50%;">• Saint-Arnoult-en-Yvelines <li style="width: 50%;">• Elancourt <li style="width: 50%;">• Saint-Forget <li style="width: 50%;">• Gambaiseuil <li style="width: 50%;">• Saint-Lambert <li style="width: 50%;">• Gazeran <li style="width: 50%;">• Saint-Léger-en-Yvelines <li style="width: 50%;">• Grosrouvre <li style="width: 50%;">• Saint-Rémy-l'Honoré <li style="width: 50%;">• Hermeray <li style="width: 50%;">• Senlisse <li style="width: 50%;">• La Boissière-Ecole <li style="width: 50%;">• Sonchamp <li style="width: 50%;">• La Celle-les-Bordes <li style="width: 50%;">• Trappes <li style="width: 50%;">• Le Mesnil Saint-Denis <li style="width: 50%;">• Vieille-Eglise-en-Yvelines <li style="width: 50%;">• Le Perray-en-Yvelines <li style="width: 50%;">• Voisins-le-Bretonneux <li style="width: 50%;">• Les Bréviaires 	
Superficie :	17 110 hectares	

Avancement de la démarche Natura 2000 sur le site :

Préfecture coordinatrice	Date du décret ministériel	Arrêté de composition du copil	Porteur du docob	Validation du docob	Arrêté d'approbation du docob	Structure animatrice
Yvelines	25/04/2006	Non				



1 INVENTAIRE DES ZONES NATURELLES D'INTÉRÊTS ÉCOLOGIQUE, FAUNISTIQUE ET FLORISTIQUE Ministère de l'Écologie / IFEN / Service du Patrimoine Naturel - MNHN Zone mise à jour le 29/05/2012 -- Document généré le 29/05/2012		TYPE DE PROCÉDURE Nouvelle Zone																																																	
RÉGION ADMINISTRATIVE Ile-de-France		IDENTIFIANT RÉGIONAL et TYPE DE ZONE Code régional : 30700000 / Zone de type 2																																																	
3-NOM DE LA ZONE VALLEE DE LA MÉRANTAISE		4-ANNÉE DE DESCRIPTION 29/11/2011 ANNÉE DE MISE A JOUR																																																	
5-LOCALISATION																																																			
a) Commune(s) : <ul style="list-style-type: none"> - Villiers-le-Bâcle (91679) - Gif-sur-Yvette (91272) - Saint-Rémy-lès-Chevreuse (78575) - Châteaufort (78143) - Magny-les-Hameaux (78356) 																																																			
b) Altitude(s): 77 m à 163 m.																																																			
c) Superficie: 545.3 hectares.																																																			
e) Relation parent/enfant - Znieff Type I enfant : <ul style="list-style-type: none"> - RAVINS FORESTIERS À MAGNY-LES-HAMEAUX ET ROSELIÈRE DE MÉRANCY (N°NAT : 110020242 - N°REG : 78356001) - VALLÉE DE LA MÉRANTAISE À CHÂTEAUFORT (N°NAT : 110020246 - N°REG : 78117002) 																																																			
f) ZNIEFF liée : <ul style="list-style-type: none"> - RAVINS FORESTIERS À MAGNY-LES-HAMEAUX ET ROSELIÈRE DE MÉRANCY (N°NAT : 110020242 - N°REG : 78356001) - VALLÉE DE LA MÉRANTAISE À CHÂTEAUFORT (N°NAT : 110020246 - N°REG : 78117002) 																																																			
6-RÉDACTEUR(S) DE LA FICHE - PATEK G., MARCHAL O.(PnrHVC)																																																			
7-TYPOLOGIE DES MILIEUX																																																			
a) Milieux déterminants																																																			
<table border="1"> <thead> <tr> <th>NM_SFFZN</th> <th>CD CB*</th> <th>Libellé</th> <th>Source</th> <th>Surface*</th> <th>Observation*</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td colspan="6">* CD CB : code habitat (CORINE BIOTOPE) Surface : Surface indicative en % Observation : Période d'observation</td> </tr> <tr> <td colspan="6" style="text-align: center;">Liste des Milieux déterminants des ZNIEFF de type 1 incluses</td> </tr> <tr> <td>110020242</td> <td>41.4</td> <td>Forêts mixtes de pentes et ravins</td> <td>JULVE P.</td> <td></td> <td>1994 à 1994</td> </tr> </tbody> </table>				NM_SFFZN	CD CB*	Libellé	Source	Surface*	Observation*	* CD CB : code habitat (CORINE BIOTOPE) Surface : Surface indicative en % Observation : Période d'observation						Liste des Milieux déterminants des ZNIEFF de type 1 incluses						110020242	41.4	Forêts mixtes de pentes et ravins	JULVE P.		1994 à 1994																								
NM_SFFZN	CD CB*	Libellé	Source	Surface*	Observation*																																														
* CD CB : code habitat (CORINE BIOTOPE) Surface : Surface indicative en % Observation : Période d'observation																																																			
Liste des Milieux déterminants des ZNIEFF de type 1 incluses																																																			
110020242	41.4	Forêts mixtes de pentes et ravins	JULVE P.		1994 à 1994																																														
b) Milieux autres																																																			
<table border="1"> <thead> <tr> <th>NM_SFFZN</th> <th>CD CB*</th> <th>Libellé</th> <th>Source</th> <th>Surface*</th> <th>Observation*</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td colspan="6">* CD CB : code habitat (CORINE BIOTOPE) Surface : Surface indicative en % Observation : Période d'observation</td> </tr> <tr> <td colspan="6" style="text-align: center;">Liste des Milieux autres des ZNIEFF de type 1 incluses</td> </tr> <tr> <td>110020246</td> <td>22.13</td> <td>Eaux eutrophes</td> <td>CBNBP - AZUELOS L. - 2005 : BILAN ECOLOGIQUE DE LA RESERVE NATURELLE REGIONALE DU DOMAINE D'ORS. Commune de Châteaufort (78)</td> <td></td> <td>2004</td> </tr> <tr> <td>110020246</td> <td>37.72</td> <td>Franges des bords boisés ombragés</td> <td>CBNBP - AZUELOS L. - 2005 : BILAN ECOLOGIQUE DE LA RESERVE NATURELLE REGIONALE DU DOMAINE D'ORS. Commune de Châteaufort (78)</td> <td>1%</td> <td>2004</td> </tr> <tr> <td>110020246</td> <td>38.11</td> <td>Pâturages continus</td> <td>CBNBP - AZUELOS L. - 2005 : BILAN ECOLOGIQUE DE LA RESERVE NATURELLE REGIONALE DU DOMAINE D'ORS. Commune de Châteaufort (78)</td> <td>20%</td> <td></td> </tr> <tr> <td>110020246</td> <td>41.21</td> <td>Chênaies atlantiques mixtes à jacinthes des bois</td> <td>CBNBP - AZUELOS L. - 2005 : BILAN ECOLOGIQUE DE LA RESERVE NATURELLE REGIONALE DU DOMAINE D'ORS. Commune de Châteaufort (78)</td> <td>36%</td> <td>2004</td> </tr> <tr> <td>110020246</td> <td>41.23</td> <td>Frênaies-chênaies sub-atlantiques à primevère</td> <td>CBNBP - AZUELOS L. - 2005 : BILAN ECOLOGIQUE DE LA RESERVE NATURELLE REGIONALE DU DOMAINE D'ORS. Commune de Châteaufort (78)</td> <td>28%</td> <td>2004</td> </tr> </tbody> </table>				NM_SFFZN	CD CB*	Libellé	Source	Surface*	Observation*	* CD CB : code habitat (CORINE BIOTOPE) Surface : Surface indicative en % Observation : Période d'observation						Liste des Milieux autres des ZNIEFF de type 1 incluses						110020246	22.13	Eaux eutrophes	CBNBP - AZUELOS L. - 2005 : BILAN ECOLOGIQUE DE LA RESERVE NATURELLE REGIONALE DU DOMAINE D'ORS. Commune de Châteaufort (78)		2004	110020246	37.72	Franges des bords boisés ombragés	CBNBP - AZUELOS L. - 2005 : BILAN ECOLOGIQUE DE LA RESERVE NATURELLE REGIONALE DU DOMAINE D'ORS. Commune de Châteaufort (78)	1%	2004	110020246	38.11	Pâturages continus	CBNBP - AZUELOS L. - 2005 : BILAN ECOLOGIQUE DE LA RESERVE NATURELLE REGIONALE DU DOMAINE D'ORS. Commune de Châteaufort (78)	20%		110020246	41.21	Chênaies atlantiques mixtes à jacinthes des bois	CBNBP - AZUELOS L. - 2005 : BILAN ECOLOGIQUE DE LA RESERVE NATURELLE REGIONALE DU DOMAINE D'ORS. Commune de Châteaufort (78)	36%	2004	110020246	41.23	Frênaies-chênaies sub-atlantiques à primevère	CBNBP - AZUELOS L. - 2005 : BILAN ECOLOGIQUE DE LA RESERVE NATURELLE REGIONALE DU DOMAINE D'ORS. Commune de Châteaufort (78)	28%	2004
NM_SFFZN	CD CB*	Libellé	Source	Surface*	Observation*																																														
* CD CB : code habitat (CORINE BIOTOPE) Surface : Surface indicative en % Observation : Période d'observation																																																			
Liste des Milieux autres des ZNIEFF de type 1 incluses																																																			
110020246	22.13	Eaux eutrophes	CBNBP - AZUELOS L. - 2005 : BILAN ECOLOGIQUE DE LA RESERVE NATURELLE REGIONALE DU DOMAINE D'ORS. Commune de Châteaufort (78)		2004																																														
110020246	37.72	Franges des bords boisés ombragés	CBNBP - AZUELOS L. - 2005 : BILAN ECOLOGIQUE DE LA RESERVE NATURELLE REGIONALE DU DOMAINE D'ORS. Commune de Châteaufort (78)	1%	2004																																														
110020246	38.11	Pâturages continus	CBNBP - AZUELOS L. - 2005 : BILAN ECOLOGIQUE DE LA RESERVE NATURELLE REGIONALE DU DOMAINE D'ORS. Commune de Châteaufort (78)	20%																																															
110020246	41.21	Chênaies atlantiques mixtes à jacinthes des bois	CBNBP - AZUELOS L. - 2005 : BILAN ECOLOGIQUE DE LA RESERVE NATURELLE REGIONALE DU DOMAINE D'ORS. Commune de Châteaufort (78)	36%	2004																																														
110020246	41.23	Frênaies-chênaies sub-atlantiques à primevère	CBNBP - AZUELOS L. - 2005 : BILAN ECOLOGIQUE DE LA RESERVE NATURELLE REGIONALE DU DOMAINE D'ORS. Commune de Châteaufort (78)	28%	2004																																														

1

110020242	41.3	Frénaises	MARI A		
110020246	41.311	Forêts de frênes et d'aulnes à faïches	CBNBP - AZUELOS L. - 2005 - BILAN ECOLOGIQUE DE LA RESERVE NATURELLE REGIONALE DU DOMAINE D'ORS Commune de Châteaufort (78)	5%	2004
110020246	41.332	Bois de frênes et d'aulnes à hautes herbes	CBNBP - AZUELOS L. - 2005 - BILAN ECOLOGIQUE DE LA RESERVE NATURELLE REGIONALE DU DOMAINE D'ORS Commune de Châteaufort (78)	8%	2004
110020242	44.91	Bois marécageux d'aulnes	MARI A		
110020242	53.11	Phragmitaies	MARI A	10%	2004
110020246	53.11	Phragmitaies	CBNBP - AZUELOS L. - 2005 - BILAN ECOLOGIQUE DE LA RESERVE NATURELLE REGIONALE DU DOMAINE D'ORS Commune de Châteaufort (78)		2004
110020246	53.2122	Carpiées à faïche des marais	CBNBP - AZUELOS L. - 2005 - BILAN ECOLOGIQUE DE LA RESERVE NATURELLE REGIONALE DU DOMAINE D'ORS Commune de Châteaufort (78)		2004
110020246	53.4	Bordures à calamagrostis des eaux courantes	CBNBP - AZUELOS L. - 2005 - BILAN ECOLOGIQUE DE LA RESERVE NATURELLE REGIONALE DU DOMAINE D'ORS Commune de Châteaufort (78)		2004
110020246	54.12	Sources d'eaux dures	CBNBP - AZUELOS L. - 2005 - BILAN ECOLOGIQUE DE LA RESERVE NATURELLE REGIONALE DU DOMAINE D'ORS Commune de Châteaufort (78)	1%	2004

c) Milieux périphériques

NM_SFFZN	CD CB*	Libellé	Source	Surface*	Observation*
----------	--------	---------	--------	----------	--------------

* CD CB : code habitat (CORINE BIOTOPE) Surface : Surface indicative en % Observation : Période d'observation

Liste des Milieux périphériques des ZNIEFF de type 1 incluses

110020242	37.1	Communautés à reine des prés et communautés associées	MARI A		
110020242	41.3	Frénaises	MARI A		

8-COMPLÉMENTS DESCRIPTIFS

a) Géomorphologie

- 23 Rivière, fleuve - 29 Source, résurgence - 30 Mare, mardelle - 54 Vallée

b) Activités humaines

- 01 Agriculture - 02 Sylviculture - 03 Elevage - 04 Pêche - 05 Chasse - 07 Tourisme et loisirs - 09 Urbanisation discontinue, agglomération - 12 Circulation routière ou autoroutière - 14 Aéroport, aéroport, hélicoptère - 19 Gestion conservatoire

c) Statuts de propriété

- 01 Propriété privée (personne physique) - 30 Domaine communal - 40 Domaine départemental - 60 Domaine de l'état

d) Mesures de protection

- 13 Terrain acquis par le département grâce à la TDENS - 14 Zone de préemption du département - 17 Zone ND du POS - 18 Espace Classé Boisé - 21 Forêt domaniale - 31 Site inscrit selon la loi de 1930 - 32 Site classé selon la loi de 1930 - 61 Zone de Protection Spéciale (Directive Oiseaux) - 80 Parc Naturel Régional - 93 Réserve naturelle régionale

e) Autres inventaires

- ZPS (Directive Oiseaux)

9-FACTEURS INFLUENÇANT L'ÉVOLUTION DE LA ZONE

- 350 Entretien des rivières, canaux, fossés, plans d'eau - 450 Pâturage - 463 Fauchage, fenaison - 510 Coupes, abattages, arrachages et déboisements - 630 Pêche - 730 Gestion des habitats pour l'accueil et l'information du public - 915 Fermeture du milieu

10-CRITÈRES D'INTÉRÊT

a) Patrimonial

- 10 Ecologique - 20 Faunistique - 22 Insectes - 23 Poissons - 26 Oiseaux - 27 Mammifères - 30 Floristique - 35 Ptéridophytes - 36 Phanérogames

b) Fonctionnel

- 40 Fonctions de régulation hydraulique - 41 Expansion naturelle des crues - 42 Ralentissement du ruissellement - 43 Soutien naturel d'étiage - 44 Auto-épuration des eaux - 60 Fonction d'habitat pour les populations animales ou végétales - 61 Corridor écologique, zone de passages, zone d'échanges - 62 Etapes migratoires, zones de stationnement, dortoirs - 63 Zone particulière d'alimentation - 64 Zone particulière liée à la reproduction

c) Complémentaire

11-BILAN DES CONNAISSANCES CONCERNANT LES ESPÈCES

Mammifères	Oiseaux	Reptiles	Amphibiens	Poissons	Insectes	Autres Invertébrés	Phanérogames	Ptéridophytes	Bryophytes	Algues	Champignons	Lichens	Habitats
Faible	Moyen	Faible	Faible	Bon	Moyen	Nulle	Moyen	Moyen	Nulle	Nulle	Nulle	Nulle	Nulle

12-CRITÈRES DE DÉLIMITATION DE LA ZONE

a) Critère de délimitations

- 01 Répartition des espèces (faune, flore) - 02 Répartition et agencement des habitats - 03 Fonctionnement et relation d'écosystèmes
- 04 Degré d'artificialisation du milieu ou pression d'usage

b) Commentaire de délimitations

- Le périmètre proposé intègre l'ensemble des versants boisés de la Vallée de la Mèrantaïse, ainsi que les ravins et rus intermittents secondaires. La délimitation suit autant que possible les éléments physiques de terrains (chemins, routes...) ou, en leur absence, des lisières forestières nettes sur les bords des plateaux limitrophes (d'après les photos aériennes de 2008).

13-COMMENTAIRE GÉNÉRAL

- La Vallée de la Mèrantaïse se présente comme un vaste ensemble relativement bien préservé qui compte notamment de grandes surfaces de prairies et de zones humides (cariçaies, mégaphorbiaies, boisements alluviaux plus ou moins tourbeux). Le cours d'eau lui-même présente des faciès relativement naturels assez variés et propices au maintien d'une biocénose riche et de grande qualité (frayères à truite, vairon, Anguille ...). A noter également des données historiques, ainsi que la redécouverte récente de coquilles de Mulette épaisse (*Unio crassus*), espèce d'intérêt communautaire.

La vallée est dominée par des coteaux boisés, donnant localement des ravins frais à fougères exposés au nord (habitats d'intérêt communautaire).

La Réserve Naturelle Volontaire / Régionale d'Ors, dont les prairies et zones humides sont entretenues par gestion conservatoire par pâturage (Highlands cattles) se trouve au centre de cette vallée. Elle abrite entre autre des gîtes à chiroptères, ainsi que de nombreuses petites sources tuffeuses / concrétionnantes (habitat du cratoneurion).

Citons enfin sur la partie aval, le Marais du Billehou (ENS 91) sur la Commune de Villiers-le-Bâcle, ainsi que les forêts fraîches du Fond de la Cure, petit ruisseau qui traverse le Bois d'Aigrefoin (avec entre autres la Raiponce en épis, *Phyteuma spicatum*).

Dans ce même secteur, se trouvent également de remarquables anciennes carrières de grès, qui donnent des fronts de tailles assez imposants ainsi que des zones de sables purs, propices à des espèces spécialisées comme le rare carabe sabulicole *Harpalus flavescens*.

14-AUTRES COMMENTAIRES

a) Commentaires sur la géomorphologie

-

b) Commentaires sur les activités humaines

-

c) Commentaires sur les statuts de propriété

-

d) Commentaires sur les mesures de protection

- ZPS n°FR1112011 "Massif de Rambouillet et zones humides proches"

Site classé n°5612 "Bois d'Aigrefoin, de Chevincourt, de Voisin et d'Ors";

Site classé n° 6813 "Vallée de Chevreuse";

Site inscrit n° 5561 "Vallée de Chevreuse";

Et de façon très marginale, le site classé n°6369 "Château, parc et bois de Villiers"

e) Commentaires sur les facteurs d'évolution

1

f) Commentaires sur les habitats

15-SOURCES/INFORMATEURS

Type	Auteur	Année de publication	Titre
Inventeur	MARI A.		
Inventeur	MARCHAL O.		
Inventeur	CUCHERAT X.		

2a

INVENTAIRE DES ZONES NATURELLES D'INTÉRÊTS ÉCOLOGIQUE, FAUNISTIQUE ET FLORISTIQUE

Ministère de l'Écologie / IFEN / Service du Patrimoine Naturel - MNHN

Zone mise à jour le 29/05/2012 -- Document généré le 29/05/2012

TYPE DE PROCÉDURE
Nouvelle Zone
IDENTIFIANT NATIONAL
110030037

RÉGION ADMINISTRATIVE Ile-de-France	IDENTIFIANT RÉGIONAL et TYPE DE ZONE Code régional : 30700000 / Zone de type 2	3-NOM DE LA ZONE VALLEE DE LA MÉRANTAISE	IDENTIFIANT NATIONAL 110030037
----------------------------------------	-----------------------------------------------------------------------------------	---------------------------------------------	-----------------------------------

LISTE D'ESPÈCES 2a : ESPÈCES DÉTERMINANTES

NM_SFFZN	CDE ESP*	NOM ESPÈCE	Statut(s) Chorologique(s)	Statut(s) biologique(s)	SOURCE	D.A*	Ab.I	Ab.S	Observation
* CDE ESP : CODE ESPECE (CD_NOM) D.A : Degré d'abondance Ab.I : Abondance inférieure estimée Ab.S : Abondance supérieure estimée Observation : Période d'observation									
110030037	9307	Harpalus flavescens (Piller & Mitterpacher, 1783)		* Reproduction certaine ou probable	MARI A.				
110030037	113407	Phyleuma spicatum L., 1753			MARCHAL O.	Moyen	10	100	2008 à 2011
110030037	125831	Teesdalia nudicaulis (L.) R.Br., 1812			MARCHAL O.	Faible			2008 à 2011

Liste des espèces déterminantes des ZNIEFF de type 1 incluses

110020242	133969	Dryopteris affinis subsp. borrieri (Newman) Fraser-Jenk., 1980			MARI A., MARTIN-DHERMONT L.	Faible			2001 à 2001
110020242	115041	Polystichum aculeatum (L.) Roth, 1799			MARI A., MARTIN-DHERMONT L.	Moyen			2001 à 2001
110020242	115076	Polystichum setiferum (Forssk.) T.Moore ex Woyn., 1913			MARI A., MARTIN-DHERMONT L.	Moyen			2001 à 2001
110020246	66832	Anguilla anguilla (Linnaeus, 1758)			REY A.				2011 à 2011
110020246	53783	Apatura ilia (Denis & Schiffermüller, 1775)			MARI A.	Faible			2007 à 2011
110020246	249052	Callimorpha dominula (Linnaeus, 1758)			MARI A.	Moyen			1997 à 2011
110020246	251421	Carabus auronitens auronitens Fabricius, 1792			MARI A.	Abondant			1998 à 1998
110020246	8402	Carabus monilis Fabricius, 1792			MARI A.	Moyen			2002 à 2002
110020246	53291	Carcharodus alceae (Esper, 1780)			MARI A.	Faible			2011 à 2011
110020246	66157	Chorthippus albomarginatus (De Geer, 1773)			MARI A.	Faible			1999 à 1999
110020246	199694	Cordulegaster boltonii (Donovan, 1807)			MARI A.	Moyen			2003 à 2009
110020246	133969	Dryopteris affinis subsp. borrieri (Newman) Fraser-Jenk., 1980			AZUELOS L.	Faible			1998 à 2004
110020246	9237	Drypta dentata (P. Rossi, 1790)			MARI A.	Faible			1998 à 1998

2a

110020246	8538	Elaphrus uliginosus Fabricius, 1792			MARI A.	Moyen		1998 à 1998
110020246	60360	Eplesicus serotinus (Schreber, 1774)			MARI A.	Faible		1997 à 2005
110020246	103245	Hypericum androsaemum L., 1753			FAVARON P. & al.			1992 à 1992
110020246		Lebia chlorocephala			MARI A.	Faible		1998 à 1998
110020246	8503	Leistus spinibarbis (Fabricius, 1775)			MARI A.	Faible		1997 à 1997
110020246	223005	Leistus terminatus (Panzer, 1793)			MARI A.	Faible		1998 à 1998
110020246	65265	Libellula fulva Müller, 1764			MARI A.	Faible		1999 à 2007
110020246	13977	Lixus iridis Olivier, 1807			MARI A.	Faible		1998 à 2009
110020246	65839	Mantis religiosa (Linnaeus, 1758)			MARI A.	Faible		2002 à 2002
110020246	53700	Melanargia galathea (Linnaeus, 1758)			MARI A.	Faible		2011 à 2011
110020246	65722	Metrioptera roeselli (Hagenbach, 1822)			MARI A.	Moyen		2003 à 2003
110020246	79301	Myotis bechsteinii (Kuhl, 1817)			MARI A.	Faible		2004 à 2011
110020246	200118	Myotis daubentonii (Kuhl, 1817)			MARI A.	Faible		2003 à 2011
110020246	60383	Myotis mystacinus (Kuhl, 1817)			MARI A.	Moyen		2004 à 2011
110020246	60408	Myotis nattereri (Kuhl, 1817)		• Reproduction certaine ou probable	MARI A.	Faible		2004 à 2011
110020246	60127	Neomys fodiens (Pennant, 1771)			MARI A.	Faible		1998 à 1998
110020246	10864	Onthophagus vacca (Linnaeus, 1767)			MARI A.	Abondant		1997 à 1997
110020246	222490	Ophonus puncticollis (Paykull, 1798)			MARI A.	Faible		1997 à 1997
110020246	65284	Orthetrum coerulescens (Fabricius, 1798)			MARI A.	Faible		1999 à 1999
110020246	222533	Panagaeus cruxmajor (Linnaeus, 1758)			MARI A.	Moyen		1997 à 2009
110020246	222441	Parophonus maculicornis (Dufschmid, 1812)			MARI A.	Faible		1998 à 1998
110020246	60518	Pleocotus auritus (Linnaeus, 1758)			MARI A.	Faible		2004 à 2011
110020246	115041	Polystichum aculeatum (L.) Roth, 1799			MARI A.	Faible		1978 à 2004
110020246	65882	Ruspolla nitidula (Scopoli, 1786)			MARI A.	Moyen		2007 à 2007
110020246	67778	Salmo trutta fario Linnaeus, 1758		• Reproduction certaine ou probable	REY A.	Faible		2008 à 2011
110020246	124306	Sorbus aria (L.) Crantz, 1763			AZUELOS L., MARI A.			1998 à 2004
				• Hivernage				
110020246	65487	Stelthophyma grossum (Linnaeus, 1758)			MARI A.	Faible		2007 à 2007
110020246	65192	Sympecma fusca (Vander Linden, 1820)			MARI A.	Faible		1999 à 1999

2a

110020246	12644	Timarcha tenebricosa (Fabricius, 1775)		MARI A.				1998 à 1998
-----------	-------	----------------------------------------	--	---------	--	--	--	-------------

LISTE D'ESPÈCES 2c : AUTRES ESPÈCES

NM_SFFZN	CDE ESP*	NOM ESPÈCE	Statut(s) Chorologique(s)	Statut(s) biologique(s)	SOURCE	D.A*	Ab.I	Ab.S	Observation
* CDE ESP : CODE ESPÈCE (CD_NOM) D.A : Degré d'abondance Ab.I : Abondance inférieure estimée Ab.S : Abondance supérieure estimée Observation : Période d'observation									
110030037	64443	Unio crassus Philipsson, 1788			CUCHERAT X.	Faible			à 2011

Liste des autres espèces des ZNIEFF de type 1 incluses

110020242	4195	Acrocephalus scirpaceus (Hermann, 1804)			BARBERIS S.	Faible			2008 à 2008
110020246	81610	Alopecurus aequalis Sobol., 1799			CHAPOULIE E.	Faible			1997 à 1997
110020246	81966	Amaranthus blitum L., 1753			FAVARON P. & al.	Faible			1992 à 1992
110020246	85798	Berula erecta (Huds.) Coville, 1893			MARI A.				1994 à 2011
110020246	86732	Bromus racemosus L., 1762			MARTIN-DHERMONT L.	Faible			1998 à 1998
110020246	259	Bufo bufo (Linnaeus, 1758)			MARI A.				2004 à 2004
110020246	88745	Carex pairae F.W.Schultz, 1868			MARI A.	Moyen			2002 à 2002
110020246	132829	Carex viridula subsp. oedocarpa (Andersson) B.Schmid, 1983			MARTIN-DHERMONT L.	Faible			1998 à 1998
110020246	92237	Conium maculatum L., 1753			CHAPOULIE E.	Moyen			1997 à 1997
110020246	77955	Coronella austriaca Laurenti, 1768			MARI A.	Faible			2008 à 2008
110020246	93936	Cyperus fuscus L., 1753			MARTIN-DHERMONT L.	Faible			2001 à 2001
110020246	3619	Dendrocopos medius (Linnaeus, 1758)			DELANOUE R.	Faible			2009 à 2009
110020246	3608	Dryocopus martius (Linnaeus, 1758)			PATEK G.	Faible			2008 à 2010
110020246	96226	Epilobium palustre L., 1753			CHAPOULIE E.	Faible			1997 à 1997
110020246	97556	Euphorbia lathyris L., 1753			MARTIN-DHERMONT L.	Faible			1998 à 1998
110020246	99358	Galinsoga parviflora Cav., 1795		• Passage, migration					
					FAVARON P. & al.	Faible			1992 à 1992
110020246	242182	Hypera conmaculata (Herbst, 1795)			MARI A.	Faible			2004 à 2004
110020246	136751	Hypericum maculatum subsp. obtusiusculum (Tourlet) Hayek, 1912			CHAPOULIE E.	Faible			1997 à 1997
110020246	103267	Hypericum x deselangii Lamotte, 1874			CHAPOULIE E.	Faible			1994 à 1994
110020246	3595	Jynx torquilla Linnaeus, 1758			DELANOUE R.				2009 à 2009
110020246	10157	Lesleva pubescens Mannerheim, 1830			MARI A.	Moyen			2002 à 2002

2c

110020246	444432	Lissotriton helveticus (Razoumowsky, 1789)		MARI A.				2003 à 2003
110020246	10502	Lucanus cervus (Linnaeus, 1758)		MARI A.	Faible			2005 à 2005
110020246	66220	Mecostethus alliaceus (Germar, 1817)		MARI A.	Faible	1		1998 à 1998
110020246	3755	Motacilla cinerea Tunstall, 1771		MARI A.				2004 à 2011
110020246	3741	Motacilla flava Linnaeus, 1758		DELANOUE R.				2009 à 2009
110020246	109102	Myosotis stricta Link ex Roem. & Schult., 1819		MARI A.	Faible			2002 à 2002
110020246	110914	Orchis mascula (L.) L., 1755		MARI A.	Moyen			2004 à 2004
110020246	4040	Phoenicurus phoenicurus (Linnaeus, 1758)		DELANOUE R.				2005 à 2005
110020246	67404	Phoxinus phoxinus (Linnaeus, 1758)		REY A.	Faible			2009 à 2009
110020246	60490	Pipistrellus nathusii (Keyserling & Blasius, 1839)		MARI A.	Faible			2003 à 2003
110020246	3036	Rallus aqualicus Linnaeus, 1758		DELANOUE R.				2005 à 2009
110020246	310	Rana dalmatina Fitzinger, 1838	• Passage, migration					
				MARI A.				2003 à 2003
110020246	351	Rana temporaria Linnaeus, 1758		MARI A.				2004 à 2004
110020246	222910	Trepanes clarkii (Dawson, 1849)		MARI A.	Faible			1998 à 1998
110020246	8582	Trepanes fumigatus (Duftschmid, 1812)		MARI A.	Faible			1998 à 1998
110020246	64141	Vertigo moulinsiana (Dupuy, 1849)		MARI A.	Faible			2009 à 2009

RÉGION ADMINISTRATIVE Ile-de-France	IDENTIFIANT RÉGIONAL et TYPE DE ZONE Code régional : 30700000 / Zone de type 2	3-NOM DE LA ZONE VALLEE DE LA MÉRANTAISE	IDENTIFIANT NATIONAL 110030037
----------------------------------------	-----------------------------------------------------------------------------------	---------------------------------------------	-----------------------------------

LISTE D'ESPÈCES À STATUT DE PROTECTION

NM_SFFZN	CDE ESP*	NOM ESPÈCE	TYPE ESP*	Protection nationale	Directive Oiseaux			
					Annexe I	Annexe II	Annexe IV	Annexe V
*CDE ESP : CODE ESPÈCE (CD_NOM) TYPE ESP : Statut D. déterminant ou A. autre								
110030037	64443	Unio crassus Philipsson, 1788	A	• Mollusques protégés Article 2		oui	oui	

Liste des espèces à statut de protection des ZNIEFF de type 1 incluses

110020246	259	Bufo bufo (Linnaeus, 1758)	A					
110020246	77955	Coronella austriaca Laurenti, 1768	A					
110020246	3619	Dendrocopos medius (Linnaeus, 1758)	A					
110020246	3608	Dryocopus martius (Linnaeus, 1758)	A					
110020246	60360	Eptesicus serotinus (Schreber, 1774)	D					
110020246	444432	Lissotriton helveticus (Razoumowsky, 1789)	A					
110020246	10502	Lucanus cervus (Linnaeus, 1758)	A					
110020246	79301	Myotis bechsteinii (Kuhl, 1817)	D					
110020246	200118	Myotis daubentonii (Kuhl, 1817)	D					
110020246	60383	Myotis mystacinus (Kuhl, 1817)	D					
110020246	60408	Myotis nattereri (Kuhl, 1817)	D					
110020246	60127	Neomys fodiens (Pennant, 1771)	D					
110020246	60490	Pipistrellus nathusii (Keyserling & Blasius, 1839)	A					
110020246	60518	Plecotus auritus (Linnaeus, 1758)	D					
110020246	310	Rana dalmatina Fitzinger, 1838	A					
110020246	351	Rana temporaria Linnaeus, 1758	A					
110020246	67778	Salmo trutta fario Linnaeus, 1758	D					
110020246	64141	Vertigo moulinsiana (Dupuy, 1849)	A					

Domaine d'Ors

Motifs de la protection : étangs, boisements, flore et avifaune

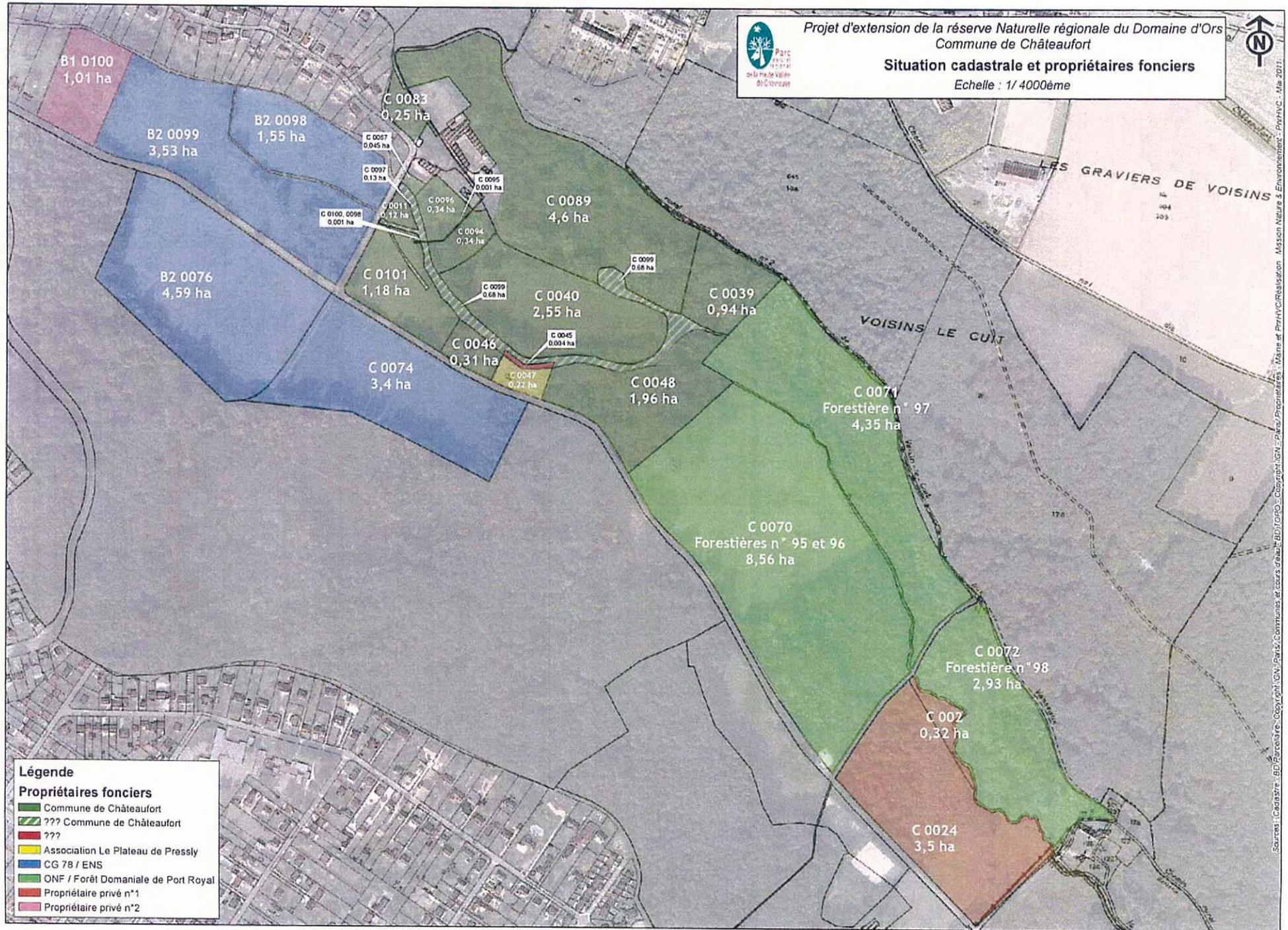
Localisés dans le site classé de la vallée de la Mérantaise, au sein du Parc Naturel Régional (PNR) de la haute vallée de Chevreuse, les terrains concernés, sont situés aux abords d'un château en 1951 et en constituaient le parc.

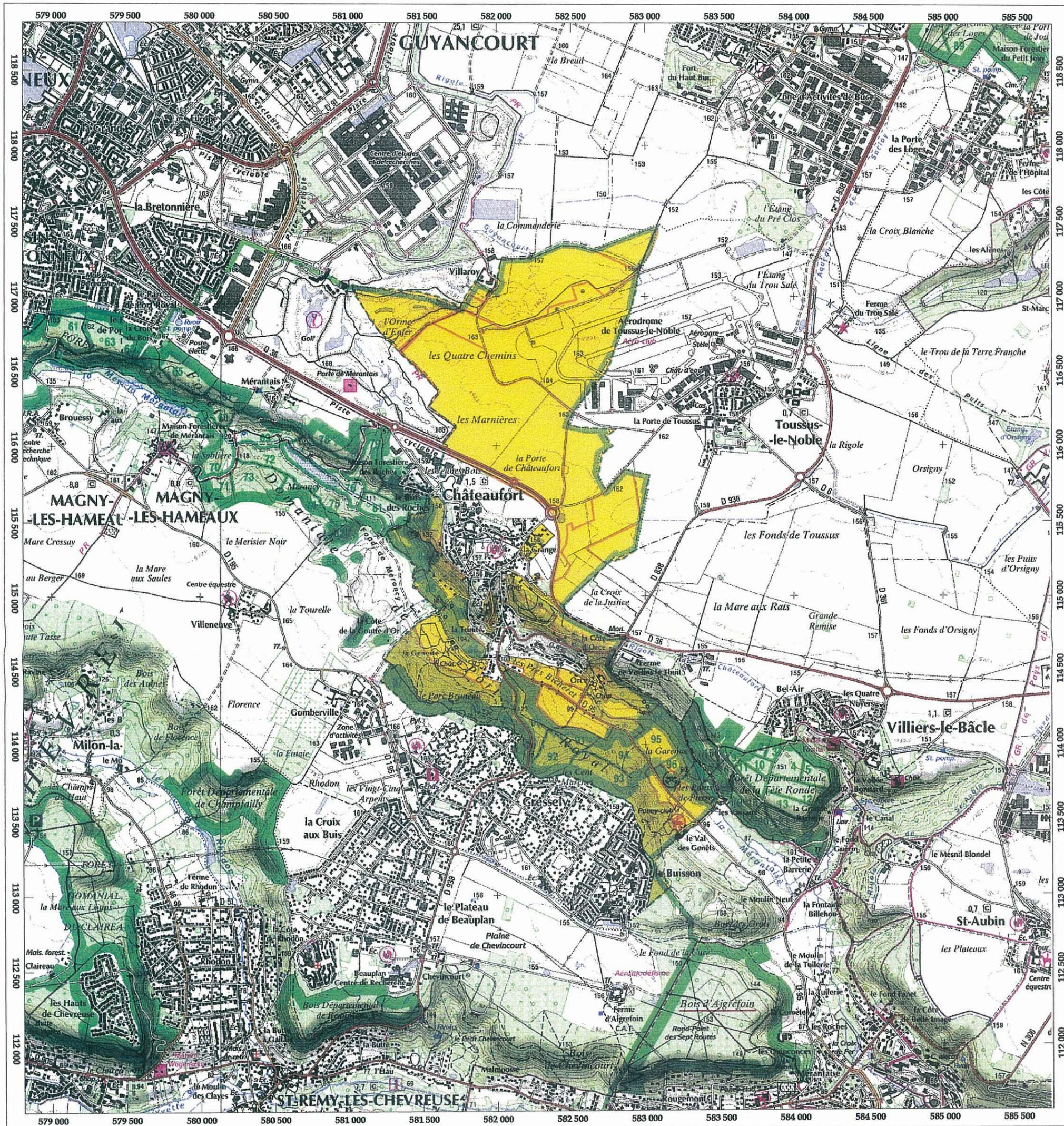
Laissés à l'abandon pendant de nombreuses années, ils sont retournés à l'état naturel. Compte-tenu de l'intérêt écologique du site, l'Association de défense de la vallée de la Mérantaise a proposé à la commune de Châteaufort la création d'une Réserve naturelle volontaire (RNV), ce que cette dernière a sollicité par une délibération du 7 juin 1995.

Cette partie du domaine d'Ors est classé, par arrêté préfectoral, en Réserve Naturelle Volontaire en 1996. Un premier plan de gestion a été établi. Sur la demande de la commune, le Parc Naturel Régional, devient gestionnaire de la réserve. En 2003 la gestion des Réserves Naturelles Volontaires passe sous la tutelle des Régions. Par délibération du Conseil Municipal, Châteaufort accepte cette nouvelle gouvernance. Avec un agrandissement de son périmètre et un nouveau plan de gestion la Réserve deviendra prochainement Réserve Naturelle Régionale.

Patrimoine Naturel :

L'intérêt essentiel du site repose sur la grande diversité de ses milieux. C'est ainsi que l'on y rencontre des boisements (forêt de sables de Fontainebleau, sur colluvions argileuses, humides, sur marne, de pente), des zones de lisières et de clairières, une prairie humide, un petit marais parcouru de source pétrifiantes, des mares...Près de 300 espèces de végétaux supérieurs ont été recensés, soit environ 25% de la flore recensée sur l'ensemble de l'Ile-de-France. Un des intérêts les plus remarquables du site provient de la présence de sources incrustantes engendrant une formation géologique également rare en Ile-de-France, les tufs calcaires : il s'agit d'incrustations formées par des mousses ou des algues, au lieu d'émergence des sources riches en eaux bicarbonatées.





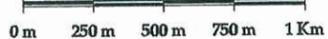
Plan de situation



Droit de préemption:

détenu par le Département

Échelle: 1/25.000



PRÉFECTURE DES YVELINES

ARRETE N° 00.237/DUEL

DIRECTION DE L'URBANISME,
DE L'ENVIRONNEMENT
ET DU LOGEMENT

LE PREFET DES YVELINES,
Chevalier de la Légion d'Honneur

BUREAU DE L'ENVIRONNEMENT

**ARRETE PREFECTORAL RELATIF AU CLASSEMENT ACOUSTIQUE DES INFRASTRUCTURES DE
TRANSPORTS TERRESTRES ET A L'ISOLEMENT ACOUSTIQUE DES BATIMENTS DANS LES
SECTEURS AFFECTES PAR LE BRUIT.**

Vu le Code de la construction et de l'habitation, et notamment son article R 111-4-1,

Vu le Code de l'urbanisme,

Vu la loi n° 92-1444 du 31 décembre 1992 relative à la lutte contre le bruit et notamment ses articles 13 et 14,

Vu le décret n° 95-20 du 9 janvier 1995 pris pour l'application de l'article L 111-11-1 du Code de la construction et de l'habitation et relatif aux caractéristiques acoustiques de certains bâtiments autres que d'habitation et de leurs équipements,

Vu le décret n° 95-21 du 9 janvier 1995 relatif au classement des infrastructures de transports terrestres et modifiant le Code de l'urbanisme et le Code de la construction et de l'habitation,

Vu l'arrêté du 9 janvier 1995 relatif à la limitation du bruit dans les établissements d'enseignement,

Vu l'arrêté du 30 mai 1996 relatif aux modalités de classement des infrastructures de transports terrestres et à l'isolement acoustique des bâtiments d'habitation dans les secteurs affectés par le bruit,

Vu l'avis réputé favorable du Conseil Municipal de la commune de Chateaufort, suite à sa consultation en date du 6 septembre 1999.

Sur proposition du Secrétaire Général de la Préfecture des Yvelines,

ARRETE :

Article 1

Le présent arrêté abroge et remplace, pour ce qui concerne la commune de Chateaufort, l'arrêté préfectoral n°81-395 du 27 août 1981 modifié par l'arrêté n°81-510 du 4 décembre 1981.

Les dispositions des articles 2 et 4 de l'arrêté du 30 mai 1996 susvisé sont applicables dans la commune de Chateaufort du département des Yvelines aux abords du tracé des infrastructures de transports terrestres mentionnées à l'article 2 du présent arrêté.

Article 2

Les tableaux ci-dessous donnent, pour chacun des tronçons d'infrastructures mentionnés, le classement dans une des cinq catégories définies dans l'arrêté du 30 mai 1996 susvisé, la largeur des secteurs affectés par le bruit, ainsi que le type de tissu urbain.

La largeur des secteurs affectés par le bruit est comptée de part et d'autre de l'infrastructure :

- pour les infrastructures routières, à partir du bord extérieur de la chaussée la plus proche, la chaussée comprenant la bande d'arrêt d'urgence éventuelle ;
- pour les infrastructures ferroviaires, à partir du bord du rail extérieur de la voie la plus proche.

Est mentionné dans les tableaux tout tronçon d'infrastructure dont un secteur affecté par le bruit de cette infrastructure concerne la commune de Chateaufort.

Les tronçons concernant la commune de CHATEAUFORT sont listés dans les tableaux suivants :

Tableau des voies routières non communales

Nom de l'infrastructure	Délimitation du tronçon	Catégorie de l'infrastructure	Largeur du secteur affecté par le bruit (1)	Type de tissu (rue en "U" ou tissu ouvert)
RD 36	Totalité	2	250 m	Tissu Ouvert
RD 938	Totalité	3	100 m	Tissu Ouvert

Article 3

Les bâtiments à construire dans les secteurs affectés par le bruit mentionnés à l'article 2 doivent présenter un isolement acoustique minimum contre les bruits extérieurs conformément aux décrets n° 95-20 et n° 95-21 susvisés.

Pour les bâtiments d'habitation, l'isolement acoustique minimum est déterminé selon les articles 5 à 9 de l'arrêté du 30 mai 1996 susvisé.

Pour les bâtiments d'enseignement, l'isolement acoustique minimum est déterminé selon les articles 5 et 8 de l'arrêté du 9 janvier 1995 susvisé.

Article 4

Pour tout terrain situé dans un secteur affecté par le bruit d'une ou de plusieurs infrastructures de transports terrestres, le certificat d'urbanisme doit informer que le terrain se trouve dans un secteur affecté par le bruit dans lequel existent des prescriptions d'isolement acoustique.

Article 5

Le présent arrêté fait l'objet d'une publication au Recueil des actes administratifs de l'Etat dans le département.

La mention des lieux où cet arrêté peut être consulté est insérée dans deux journaux régionaux ou locaux diffusés dans le département.

Une copie de cet arrêté doit être affichée à la mairie de la commune de Chateaufort pendant un mois.

Le présent arrêté est tenu à la disposition du public à la Préfecture des Yvelines, à la Mairie de Chateaufort, et à la Direction Départementale de l'Equipement des Yvelines.

Article 6

Le présent arrêté doit être annexé par le Maire de la commune de Chateaufort au plan d'occupation des sols et, s'il y a lieu, aux plans d'aménagement de zones et au plan de sauvegarde et de mise en valeur.

Les périmètres des secteurs affectés par le bruit mentionnés à l'article 2 sont reportés à titre d'information sur les documents graphiques du plan d'occupation des sols et, s'il y a lieu, sur ceux des plans d'aménagement de zones et du plan de sauvegarde et de mise en valeur, par le Maire de la commune de Chateaufort.

Article 7

Le présent arrêté peut être déféré au tribunal administratif de Versailles dans un délai de deux mois à compter de la date de parution de la dernière formalité de publicité.

Article 8

Le Secrétaire Général de la Préfecture des Yvelines, le Maire de la commune de Chateaufort et le Directeur Départemental de l'Équipement sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, dont ampliation leur sera adressée.

Fait à Versailles, le 10 OCT. 2000

Le Préfet des Yvelines

Pour le Préfet et par délégation
Le Secrétaire Général



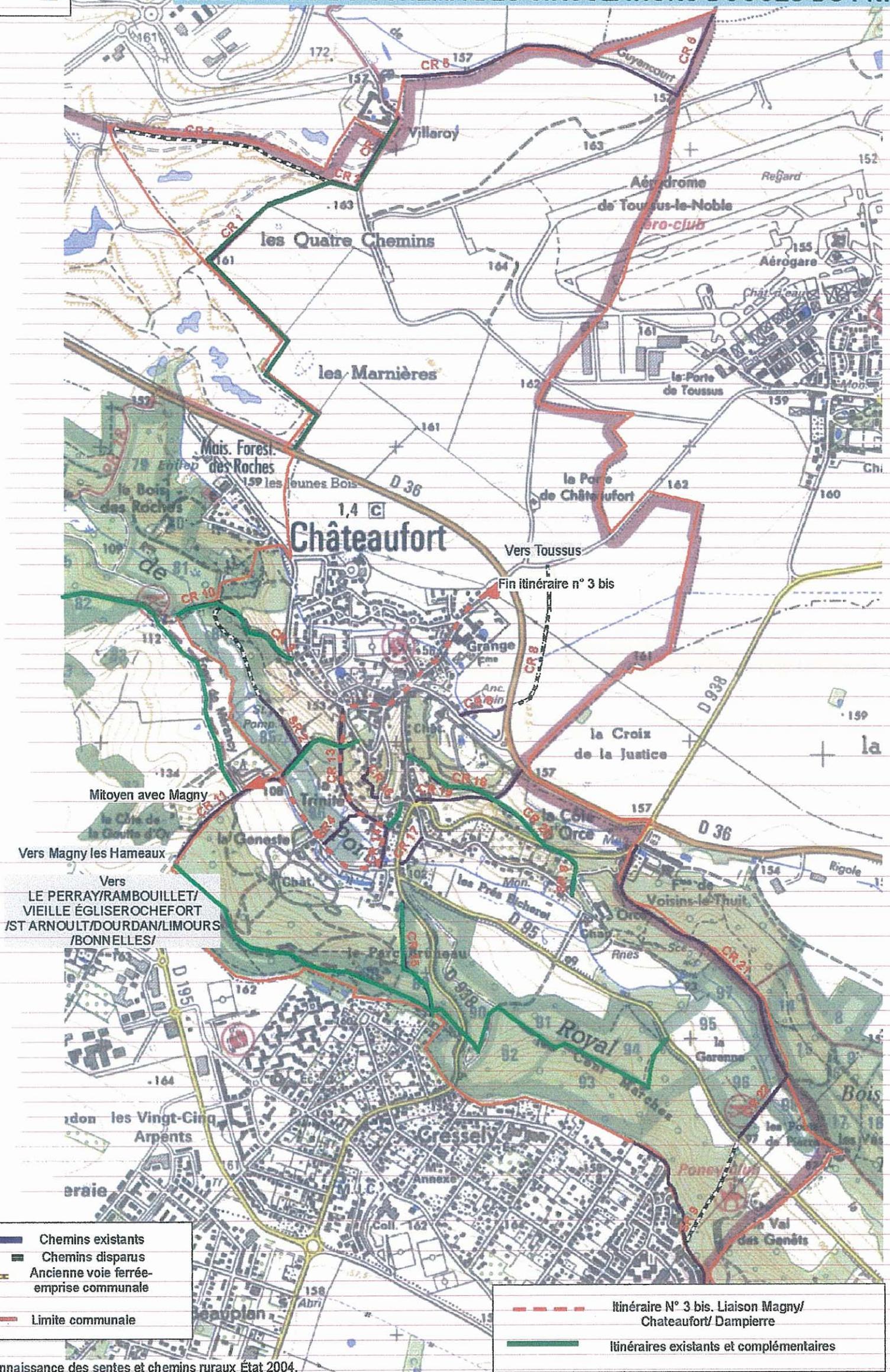
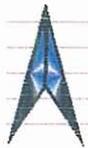
Marc DELATTRE

ITINÉRAIRES DU SCHÉMA DES CIRCULATIONS DOUCES DU PNR

500 m

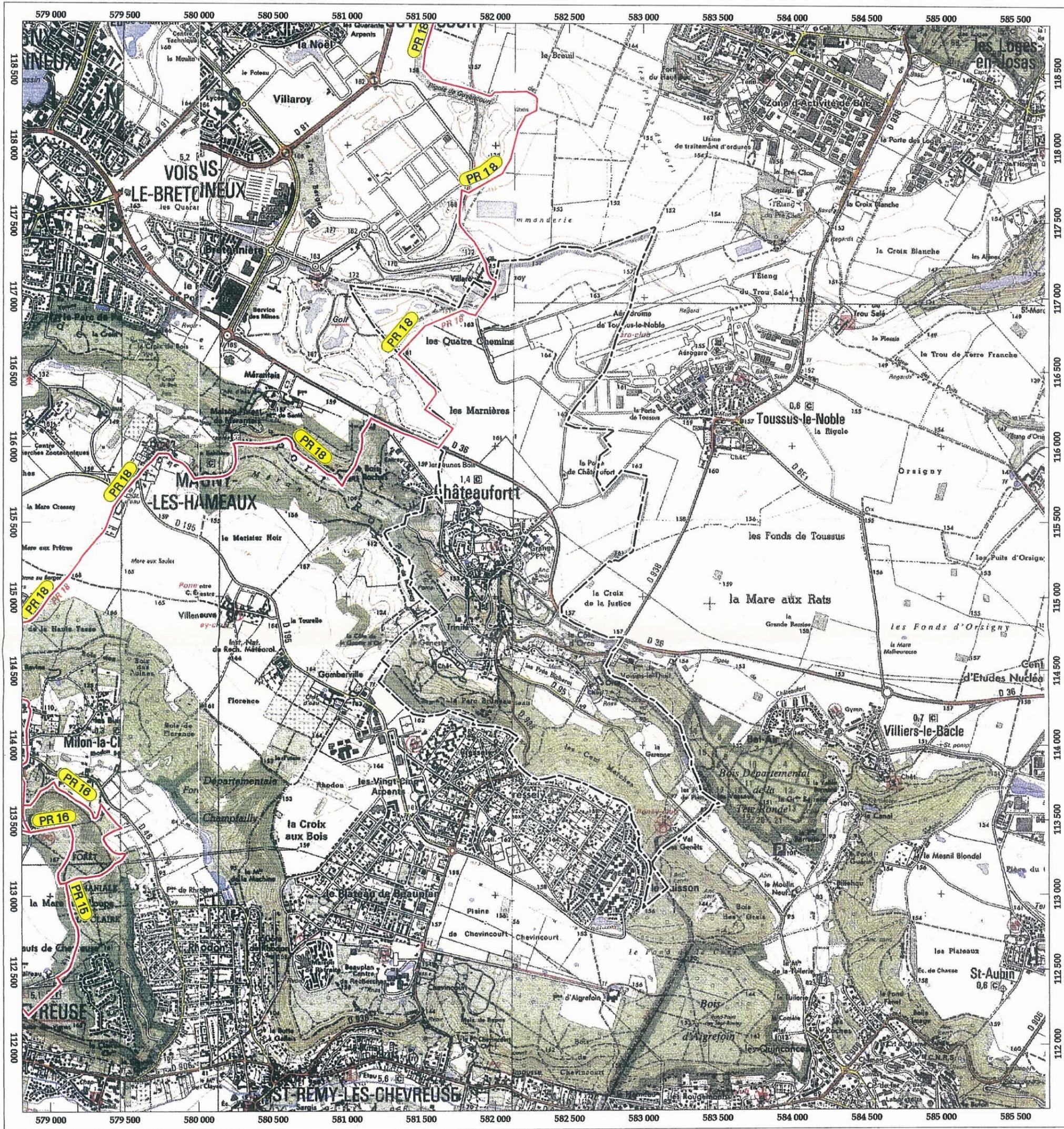


N



- Chemins existants
- Chemins disparus
- Ancienne voie ferrée-emprise communale
- Limite communale

- Itinéraire N° 3 bis. Liaison Magny/Chateaufort/ Dampierre
- Itinéraires existants et complémentaires



Tracé

- GR : Chemin de Grande Randonnée
- - - GRP : Chemin de Grande Randonnée de Pays
- PR : Chemin de Petite Randonnée
- - - Limite Communale

Sentier(s) de randonnée

PR 18 (1787 m)

Plan de situation



Communes de Châteaufort : Itinéraires de randonnée



Légende

— Circuits GR — Circuits PR — Circuits PNR

N
1 cm égal à 250 mètres

Fond IGN Scan25-SIG-PNRHVC 01_09

